

Ecole primaire Les
Chardons Bleus
Chemin du Croux
01170 Crozet

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 27 / 03 / 2025

académie
Lyon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
éducation
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mr Michel Parra			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Mme Fabienne Dauphin	X		
Maire : Mme Martine Jouannet		X	
Adjointe municipale : Mme Odile Mosteiro	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Marina ROBIN	X		
Mme Claire CASILE	X		
Mme Mathilde BURUIL	X		
Mme Cécile BERLEMONT	X		
Mme Anne-Christine ROCHETTE	X		
Mme Pauline BORDEREAU	X		
Mme Cécile LERUSE	X		
Mme Clémence VALDAYRON	X		
Mme Pauline AYMOND	X		
Mme Laura COMBE	X		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Anne-Marie PERNA	X		
Mme Amandine MARCHAL		X	Mme Alexia MERMET
Mme Maud ELWELL	X		
Mme Adeline PRIMPIER		X	Mr Christophe MORANZONI
Mme Charlotte GAUDRY	X		
Mme Stéphanie DOURLLEN	X		
Mme Carine DUBOUCHET		X	
Mme Morgane Le CHANONY	X		
Mr David GUYE	X		
Mr Raphaël BERGERY	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Mr Bruno DI GIOVANNI	X		
Enseignant ELCO :			
Invité : Mr Michel Parra - IEN		X	

Procès-verbal établi le 11/04/2025

La présidente, directrice de l'école,
Fabienne Dauphin



**ECOLE PRIMAIRE
LES CHARDONS BLEUS
CHEMIN DES CROUX
01 170 CROZET**

Date : 27/03/2025
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

ECOLE :

- Religion et laïcité : depuis l'année dernière un petit nombre de familles a interpellé l'école sur la soi-disant « non neutralité » du corps enseignant et de l'équipe école au sein de l'école (par ex : apprentissage de chants ou poésies sur le thème de la sorcière, sapins de Noël dans l'entrée de l'école et dans certaines classes, le carnaval) : Mme Dauphin tient à préciser que le corps enseignant ainsi que l'équipe école ont un devoir de stricte neutralité qu'ils respectent (aucune manifestation de leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions [charte de la laïcité à l'école]) ; dans le vadémécum sur « la laïcité à l'école » conçu en 2018-2019 est précisé que les établissements publics d'enseignement peuvent célébrer une fête sécularisée (fête qui malgré un passé dans le domaine religieux est maintenant passée dans le domaine public et laïque) comme par exemple la fête de Noël, le carnaval ... à condition que cela ne revête aucun caractère cultuel dans sa présentation ou dans sa décoration (sapin de Noël ...). Pour les familles qui ont interpellé l'école un échange a eu lieu rappelant les points ci-dessus et le respect total par le corps enseignant et l'équipe école de la laïcité, en début d'année scolaire la charte de la laïcité et le règlement intérieur ont été communiqués aux parents.
- Absence : règlement intérieur : rappel : le 1^{er} jour d'absence, les parents doivent informer par mail l'enseignante et la directrice et compléter un billet d'absence au retour de l'enfant (le mail ne remplace pas le billet d'absence) : les enseignantes passent beaucoup de temps à réclamer 1 fois ou plusieurs fois le billet d'absence : nous souhaitons que les parents soient plus sérieux et vigilants.
- Projets périodes 4 et 5 :
 - *Art et citoyenneté* : projet EAC : fête du court métrage du 19/03/25 au 25/03/25 : de la PS au CM2, sensibilisation des enfants à cet art, sensibilisation à certains thèmes (nourriture en maternelle ; égalité fille-garçon, la différence ... en cycle 2 et cycle 3) : ces courts métrages ouvrent à la discussion, aux échanges.
 - *Environnement et citoyenneté* :
 - animations FNE et animations Pays de Gex aggro : en cours (noté dans le PV du 1^{er} conseil d'école-bilan au prochain conseil d'école).
 - classe de découverte en Auvergne pour les CE2, CM1 et CM2 : réunion d'information parents qui a eu lieu mardi 18/03/25 : à ce jour 1 enfant ne participera pas pour raison familiale. Le projet est en cours de validation.
 - élevage papillons et coccinelles en GS, CP, CE1 et CE2 : en cours.
 - sortie à Fort l'Ecluse pour tous les CM1 et CM2 le 15/04/25 : visite + les activités prévues permettront aux enfants de faire un grand bon dans l'histoire.

- après-midi grands jeux de société + goûter avec personnes âgées-classe CE2 le 27/05/25 proposé par le CCAS : rencontre intergénérationnelle.
- sortie CP et CE1 au parc des oiseaux le 16/06/25.
- sortie des 4 classes de maternelle au parc des épouvantails à Andilly le 24/06/25.
- *Sport et citoyenneté* :
- bilan cycle piscine-CP : 7 fois à la piscine, beaucoup de progrès, enfants bien à l'aise.
- bilan cycle ski alpin-CE2-CM1-CM2 : 6 séances/7 : conditions très favorables, beaucoup de débutants qui ont bien progressé, des enfants heureux d'être au grand air dans un bel environnement à respecter.

Nous remercions tous les parents agréés pour leur présence indispensable, leur investissement et leur sérieux.

- vélo-CP : cycle vélo après vacances de printemps + 1 sortie de prévue le 06/06/25 pour aller voir leurs correspondants à l'école de Sergy.
- remerciements mairie pour le financement du petit matériel de sport utilisé pendant les récréations qu'il fallait renouveler.
- *Citoyenneté* :
- Conseil enfants délégués n°2 : lundi 31/03/25 à 11h30.

Demandes des élèves au 1^{er} conseil d'enfants : cages de foot (achetées avec le budget mairie pour le matériel de sport utilisé pendant les récréations) + mieux respecter le matériel utilisé pendant les récréations ; prévoir un espace où les enfants peuvent jouer tranquillement à des jeux de société (jeux de cartes ...) : en réflexion ; végétalisation de la cour (en suspend car des travaux en cours d'étude pour la partie maternelle).

- permis internet en CM2 : avec la gendarmerie de Thoiry : en cours. Mme Dauphin rappelle que les parents de CM2 ont reçu un mail les informant qu'ils étaient invités à une réunion d'information-sensibilisation sur le harcèlement et le cyberharcèlement organisée par le collège de Saint-Genis-Pouilly dans l'établissement.

- Sensibilisation aux écrans : dans le cadre de l'évènement national « défi sans écran » entre le 13/05/25 et le 22/05/25, l'équipe enseignante a décidé de sensibiliser les enfants et les parents à l'utilisation des écrans (console de jeux, smartphone, tablette, ordinateur, télévision) :

⇒ la semaine du 12/05/25 au 18/05/25 : les enseignantes organiseront dans leur classe une réflexion sur le défi demandé la semaine suivante « 1 semaine sans écran » (difficultés, côtés positifs ...), cette même semaine des documents seront communiqués aux parents leur permettant d'autoévaluer la « consommation » d'écrans au quotidien et sur une semaine au sein de la famille (adultes-enfants).

⇒ la semaine du 19/05/25 au 25/05/25 : semaine « défi sans écran à la maison et à l'école » : le but étant d'utiliser le moins possible les écrans : de nouveaux documents seront communiqués aux parents et enfants pour noter les utilisations d'écrans au quotidien et si non utilisation d'écran ce qui a été fait à la place, de comparer avec la semaine précédente. Au cours de la semaine les enseignantes échangeront avec les enfants au sujet de ce défi (est-ce facile ? côtés positifs-côtés négatifs ... Que fait-on à la place de l'utilisation d'un écran ? ...).

⇒ les 26 et 27/05/25 : synthèse par l'école à partir d'un document complété au sein de la famille et retour aux parents. L'année prochaine l'expérience sera renouvelée afin de comparer avec cette année : l'objectif étant de diminuer le temps passé sur les écrans.

- Langage et citoyenneté : travail avec les bibliothécaires de Crozet : chaque classe 1 fois par période se rend à la bibliothèque pour un moment de lecture et un moment de lecture offerte. Tous les enfants ont participé au concours organisé par les bibliothécaires : pour chaque cycle, une série de livres sélectionnés a été proposée aux enseignantes afin qu'ils soient lus en classe et que les enfants votent pour le livre qu'ils ont préféré.

Pour les CM2 lors de la cérémonie au mois de septembre, leur sera remis l'album pour lequel ils ont voté.

- Futures manifestations organisées par le sou des écoles :

- le 23/05/25 : after school
- le 14/06/25 : fête de l'école

MAIRIE :

- Travaux partie maternelle : étude de flux faite par la commune pour évaluer les déperditions de chaleur : la plus vieille partie de la maternelle = passoire thermique. Intervenir ne servirait pas à grand-chose car il y a déjà eu beaucoup d'inventions. Etudes en cours pour une nouvelle construction, le projet de réaménagement de la cour est donc repoussé à plus tard.

En attendant, les baies vitrées vont être changées, une grande étude du chauffage a été faite, les problèmes de différence de température vont être réglés.

- Nouveau règlement du restaurant scolaire à partir de la rentrée de septembre 2025 qui sera voté au conseil municipal de mai: plus de précisions sur le comportement des enfants et les attentes vis-à-vis des parents ...
- Entre les vacances d'hiver et de printemps, campagne anti-gaspi à la cantine organisée par Sivalor: pesée des déchets avec un challenge avec d'autres écoles du pays de Gex qui participent : un prix sera remis à l'école qui aura eu le moins de déchets mais aussi celle qui a fait la meilleure progression (actuellement pour Crozet, environ 50g de déchets/enfants).
Un composteur mécanique sera prochainement installé pour le restaurant scolaire.

.../...

heure de fin : 19h30